

Animation de la fonction sécurité

Il s'agit pour vous de déléguer tout ou partie des activités liées à la sécurité. Ainsi, en répartissant l'effort dans le temps vous assurez la pérennité des actions à un coût modeste.

Ces activités, qui ne font pas partie de votre corps de métier, sont souvent mal gérées voire pas du tout gérées. Ces défauts font peser sur vous et votre personnel des risques (physiques, financiers et pénaux).

- » **Compétence**
- » **Tranquillité**
- » **Efficacité**

Modalités

Nous assurons le bon fonctionnement technique de cette fonction au cours de nos journées de présence. Les visites exceptionnelles (accident, visite de votre entreprise, etc.) sont incluses dans ce forfait dans des limites à définir.

Missions

Nous prenons en charge les missions liées à cette fonction

- » Mener l'évaluation des risques professionnels et la mise à jour du Document Unique
- » Superviser les contrôles techniques obligatoires
- » Assurer ou encadrer la formation sécurité aux nouveaux embauchés ainsi qu'au personnel changeant de poste,
- » Réaliser le Plan de Prévention en cas d'intervention d'une entreprise extérieure,
- » Tenir à jour le Plan d'Actions (issu de l'évaluation des risques professionnels),
- » Superviser le plan de formation,
- » Suivre la mise en œuvre des consignes de sécurité,
- » Gérer le stock d'équipement de protection individuelle,
- » Récupérer et exploiter les Fiches de Données de Sécurité,
- » Faire réceptionner le matériel livré,
- » Maintenir les indicateurs sécurité,
- » Gérer les relations avec la CRAM, l'Inspection du Travail et la Médecine du Travail.
- » Etc.

www.iqse.fr